



Commission des dynamiques territoriales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Acquisition de terrain à LORENTZEN, le long de la RD 723

Rapport n° CP/2015/203

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'indemnisation d'une acquisition foncière nécessaire à un aménagement de sécurité le long de la RD 723 à LORENTZEN.

Le Département du Bas-Rhin prévoit, dans le cadre d'une opération de sécurité, un aménagement sur la RD 723 au lieu-dit Oberer Watterhuebel sur le ban communal de LORENTZEN.

Cette opération nécessite l'acquisition, auprès d'un propriétaire riverain, d'une parcelle de terrain cadastrée en section 12 n° 163/103 d'une contenance de 4,18 ares.

Compte tenu des prix habituellement pratiqués dans le secteur, la valeur vénale des terrains et autres indemnités accessoires peuvent être arrêtées de la manière suivante :

Indemnité pour perte de terrain
 $30 \text{ €/are} \times 4,18 \text{ ares} = 125,40 \text{ €}$

Indemnité pour perte de revenus et fumures
 $(41,52 \text{ €/are} + 6,40 \text{ €/are}) \times 4,18 \text{ ares} = 197,43 \text{ €}$

Soit au total 322,83 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'acquisition d'une parcelle de terrain cadastrée en section 12 n° 163/103 d'une contenance de 4,18 ares, nécessaire à un aménagement de sécurité le long de la RD 723 sur le ban communal de LORENTZEN, moyennant le versement aux propriétaires concernés d'une indemnité totale de 322,83 € et frais divers,

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne Monsieur Etienne BURGER, Vice-président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, comme représentant du Département du Bas-Rhin habilité, à signer l' acte afférent à cette acquisition.

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY